

L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT D'INFORMATIONS GÉNÉRALES N° 341 DU JEUDI 15 AOÛT 2024 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA : 500

INTERVIEW

CANDIDATURE INDÉPENDANTE

P.3

Ce qu'en pense le président du FONAJEP



Édito à vue d'Aigle

Un mot d'ordre de "ville morte" diversement apprécié

Les Forces vives de Guinée, dont sont membres le RPG Arc-en-ciel du professeur Alpha Condé, l'UFDG de Cellou Dalein Diallo et l'UFR de Sidya Touré exigent des autorités de la transition la libération inconditionnelle et immédiate de Foniké Menguè et Billo Bah; le retour à l'ordre constitutionnel par l'organisation d'élections inclusives et transparentes avant le 31 décembre 2024; le strict respect de toutes les dispositions de la Charte notamment celles relatives aux libertés publiques et aux droits de l'homme ainsi que celles interdisant la candidature des responsables de la transition aux élections prévues pour le retour à l'ordre constitutionnel... P.2

CONTRACTUELS ENGAGÉS À LA FONCTION PUBLIQUE LOCALE P.5



« C'est une injustice qui a été réparée... »
(Michel Pépé Balamou, secrétaire général du SNE) (Entretien)

JOURNÉE DE LA JEUNESSE P.4



Le président du Conseil Régional de la Jeunesse de Conakry interpelle les autorités (Entretien)

CNT P.8.9



Le gouvernement présente le document de programmation budgétaire pluriannuelle 2025-2027

CONAKRY P.7

Le Général Mamadi Doumbouya accueilli en triomphe à son retour de Kigali

RETOUR DE CELLOU DALEIN DIALLO EN GUINÉE P.2

Joachim Baba Millimouno clarifie la position de l'UFDG

KAGBÉLÉN-DUBRÉKA

P.6

Un tronçon dans un piteux état

Édito à vue d'aigle



Un mot d'ordre de "ville morte" diversement apprécié

Les Forces vives de Guinée, dont sont membres le RPG Arc-en-ciel du professeur Alpha Condé, l'UFDG de Cellou Dalein Diallo et l'UFR de Sidya Touré exigent des autorités de la transition la libération inconditionnelle et immédiate de Foniké Menguè et Billo Bah; le retour à l'ordre constitutionnel par l'organisation d'élections inclusives et transparentes avant le 31 décembre 2024; le strict respect de toutes les dispositions de la Charte notamment celles relatives aux

libertés publiques et aux droits de l'homme ainsi que celles interdisant la candidature des responsables de la transition aux élections prévues pour le retour à l'ordre constitutionnel. Et pour se faire entendre, elles ont appelé à une journée «ville morte» dans le Grand Conakry le lundi 12 août 2024. Mais il faut dire et reconnaître que ce mot d'ordre des FVG a été peu suivi par la majorité des habitants du Grand Conakry. L'administration et le commerce ont fonctionné avec peu d'affluence quand même. Du Km 36 au centre-ville de Kaloum, via l'autoroute Fidel Castro, on était loin des embouteillages et autres bouchons pendant les jours ordinaires. La circulation est restée fluide toute la journée. Dans les quartiers situés le long de la route "Le Prince", la présence dissuasive des forces de défense et de sécurité était visible au niveau des ronds-points, carrefours et autres points stratégiques. A Hamdallaye Prince, un jeune apprenti vitrier, d'une vingtaine d'années a reçu une balle au niveau de sa poitrine, il en est mort par la suite, allongeant ainsi la liste des victimes des manifestations sociopolitiques dans cette partie de la capitale guinéenne. La veille, le chef de file de l'UFDG, Cellou Dalein Diallo, avait lancé un appel aux populations du Grand Conakry pour suivre à la lettre le mot d'ordre de journée "ville morte" des Forces vives de Guinée. Un appel qui, on l'a constaté, n'est pas tombé cette fois-ci dans des oreilles attentives. Les Guinéens semblent fatigués peut-être des manifestations de rue et des journées «ville morte» qui sont toujours émaillées de violences avec leur lot de morts et de destructions de biens publics et privés. Au lendemain de sa prise de pouvoir le 5 septembre 2024, le tombeur d'Alpha Condé a promis et juré d'organiser des élections libres et transparentes de la base au sommet pour remettre le pouvoir aux civils. Aujourd'hui, de plus en plus d'acteurs sociopolitiques l'accusent, à tort ou à raison, de vouloir confisquer le pouvoir contre la volonté de l'écrasante majorité des Guinéens. Espérons vivement que tous les protagonistes et acteurs de cette transition accepteront de dialoguer sincèrement pour mettre le pays à l'abri des soubresauts inutiles qui auront, sans nul doute, un impact non négligeable sur l'économie du pays et le calendrier électoral.

Kéfina Diakité

ACTUALITÉ

RETOUR DE CELLOU DALEIN DIALLO EN GUINÉE

Joachim Baba Millimouno clarifie la position de l'UFDG

Le jeudi 08 août 2024, dans l'émission "Grand débat" de la radio Gpp FM de Labé, le coordinateur de la cellule de communication de l'UFDG, Joachim Baba Millimouno, a indiqué que le retour de leur champion (Cellou Dalein Diallo) en Guinée n'est pas à l'ordre du jour.



« Aucune date n'a été retenue pour le retour du président Cellou Dalein. Et puis ces derniers temps, on apprend qu'il rentrera le 21 septembre prochain, je ne sais pas avec qui ils ont appris cette information. Mais cela n'a jamais été décidé ni par la direction du parti ni par le président Cellou Dalein. Je ne sais pas pourquoi vous êtes pressés mais ce n'est pas normal. Le jour où nous serons rassurés qu'il peut rentrer sans problème, ce jour il rentrera. Si les élections sont programmées il rentrera. Tout le monde est pressé qu'il rentre, mais il va rentrer pour quoi ? Pour quoi faire ? Les élections ne sont pas programmées. Il va revenir, ils vont retirer son passeport en l'empêchant de sortir du pays, même s'il veut aller se faire soigner ça ne sera pas possible. Vous n'êtes pas sans savoir qu'ils ont empêché Hadja Halimatou et Dr Fodé Oussou de sortir du pays, ils ont confisqué le passeport d'Elhadj Cellou Dalein. Vous devez comprendre si on parle de l'UFDG, ce n'est pas seulement nous qui sommes en Guinée, si on parle des Guinéens, ce n'est pas seulement nous qui sommes en Guinée. Il y a ceux de la diaspora. Pour nous, tous les militants se valent. Les Guinéens qui sont au pays et la diaspora se valent.

A chaque fois Elhadj Cellou Dalein va à la rencontre de la diaspora. En plus, le 25 août 2024, le président Cellou est invité par le parti démocrate américain, pour prendre part à leur convention. Maintenant s'il rentre et qu'on l'empêche de sortir, est-ce qu'il pourra répondre à cette invitation ? Donc pour le moment, son retour n'est pas une priorité », a déclaré Joachim Baba Millimouno. Et parlant de la tenue des élections, il dira ceci : « Le Premier ministre Bah Oury nous a informé que l'élection qui pourrait être organisée c'est le référendum, ce n'est pas sûr que cela pourrait être possible cette année. Ce n'est pas que le président Cellou Dalein a peur de rentrer au pays, mais si vous prenez le Prophète Mohammed (PSL) lorsqu'il a trouvé que La Mecque était difficile pour lui, il s'est exilé pour aller à Médine. Lorsque le moment était opportun de revenir combattre les mécréants, il est rentré. Jésus Christ aussi était obligé en un moment donné de replier. La religion nous a appris que chacun est responsable de son âme. Il ne faut pas voir la mort venir vers toi, tu vas à son encontre... »

Mamadou Oury



Autorisation N°299/PR/TPI/K/2018 - Siège : Hamdaye 2 Commune de Ratoma, Sur la route Le Prince à côté de la Mosquée Diakitéya - BP : 6184 Conakry - République de Guinée

E-mail : laigleinfosgn@gmail.com - tél. (+224) 621935388

Fondateur & Administrateur Général

Mamadou Aliou (Kéfina Diakité & Kaba Kankoula) Diakité
Tél. +224 621935388 / 622 04 62 21 / 664 63 09 53

Directeur de Publication

Amadou Sadio Diallo

Rédacteur en Chef

Sékou Condé

Secrétaire Général de la Rédaction

Sammuel M'Bemba

Comité de Rédaction

Sammuel M'Bemba, Mamadou Aliou (Kéfina Diakité) Diakité, Sékou Condé, Mamadou Oury Bah, Amadou Sadio Diallo

Collaborateurs:

Thomas Morgan Mamy, Moïse Sidibé, Isidoros Karderinis

Stagiaire: Mamadou Oury Bah

Service Commercial, Marketing, Abonnement,

Annonces et Pub

Oumar Kabirou Kaba

654 75 56 50

Imprimeur

Arbaba Barry

628463493

Imprimerie

Le Scribe

Distribution

L'Aigle Infos/Maison du Livre

Mise en page

Mohamed Lamine Camara - 664 57 99 72

Edité par : Kéfina Sarlu (Société de Régie, d'édition et de Communication)

Interview

CANDIDATURE INDÉPENDANTE

Ce qu'en pense le président du FONAJEP

La candidature indépendante comme l'une des dispositions de l'avant-projet de la nouvelle constitution continue de faire couler encre et salive. Des acteurs politiques considèrent cela comme un plan machiavélique devant permettre aux autorités actuelles de positionner quelqu'un et d'autres estiment que cela vient à point nommé puisqu'il permet à chaque citoyen de jouir de ses droits. Le président du bureau exécutif national du Forum National des Jeunes des partis politiques de Guinée est du second avis. Cependant, Yatigna Mansaré reste prudent sur certaines dispositions.

L'Aigleinfos : L'avant-projet de nouvelle constitution a été présenté finalement au peuple de Guinée par le CNT. Avant l'organisation du référendum constitutionnel prévu la fin de l'année, comment vous réagissez à ce projet ?

Yatigna Mansaré : C'est un projet qu'on a souvent attendu et j'avoue que c'est un ouf de soulagement. Nous avons pris part à sa présentation globale mais nous attendons de s'imprégner de tous ses articles pour se prononcer là-dessus.

L'Aigleinfos : Sur les 205 articles qui composent cet avant-projet, une des dispositions divise des acteurs. C'est celle faisant office de la candidature indépendante. Quelle est votre position par rapport à ce point ?

Yatigna Mansaré : Nous du FONAJEP, nous nous sommes dit qu'en réalité, il faut donner la chance à tous les citoyens d'exercer le droit qui leur revient dans la constitution, celui de participer aux élections à tous les niveaux.

L'Aigleinfos : À quoi sert alors la charte qui régit les partis politiques, celle



qui donne à ces entités, le privilège de compétir à la magistrature suprême du pays ?

Yatigna Mansaré : Je suis d'accord qu'en réalité, la conquête du pouvoir revient aux partis politiques selon nos précédents textes mais il faut dire qu'aujourd'hui, beaucoup de personnes ont des réserves vis-à-vis de ces formations politiques et dans la charte des partis politiques, il y a beaucoup de formations qui ne répondent pas honnêtement aux critères et règles qui sont édictés. Donc avec l'instauration de la candidature indépendante,

cela pourrait pousser certains responsables à prendre leurs responsabilités parce qu'au-delà des autres adversaires politiques, il y a d'autres qui vont s'inviter dans la conquête du pouvoir.

L'Aigleinfos : Lesquelles candidatures indépendantes qui doivent être parrainées mais des acteurs majeurs pensent que le CNRD pourrait positionner quelqu'un en utilisant ce moyen. Est-ce qu'au moins vous partagez cet avis ?

Yatigna Mansaré : Nous, de notre côté, ce qui est clair, et le président de la transition, et

les membres du CNRD, ceux du CNT et du gouvernement tous sont sous serment que le président a prêté de ne pas participer aux élections, n'importe laquelle. De ce point de vue, nous pensons que ce serment reste valable jusqu'à la fin de la transition. Est-ce qu'ils n'ont pas un candidat caché ? Je pense que c'est au peuple de Guinée de trancher dans les urnes.

L'Aigleinfos : N'est-il pas ridicule, et certains disent même que c'est pour amuser la galerie quand le CNT dit qu'une fois que ce projet est adopté et promulgué, il ne doit faire l'objet d'aucune modification pendant trente ans ?

Yatigna Mansaré : D'abord c'est avant-projet qui est proposé, et toutes les entités ont la possibilité d'apporter un amendement avant qu'il ne soit soumis au référendum. Maintenant, prendre des dispositions transitoires pour que la constitution résiste dans le temps, ça c'est un souhait. On ne souhaite pas qu'on rentre dans une autre phase d'inconstitutionnalité sinon il y a eu beaucoup de verrous dans la constitution de mai 2010 qui peuvent être déverrouillés par plusieurs

circonstances qu'on ne souhaite pas. Cette disposition veut que la constitution perdure dans le temps, ça dépendra des hommes qui la mettront en œuvre.

L'Aigleinfos : À votre avis, est-ce que vous avez relevé quelques failles dans les dispositions de ce projet, qui ne reflètent pas notre réalité, selon vous ?

Yatigna Mansaré : Bien sûr, il y en a. Telle que la disposition relative à la promotion de nos langues. Il est dit que l'Etat à l'obligation de promouvoir nos langues sauf que dans cet état de fait, on déclare le français comme langue officielle, ce qui est une aberration. On aurait souhaité que la langue française soit utilisée comme la langue de travail ou administrative et que nos langues nationales soient nos langues officielles parce qu'aujourd'hui, il y a des langues qui sont codifiées et on peut vraiment les promouvoir.

L'Aigleinfos : Merci à vous Monsieur le président du FONAJEP !

Yatigna Mansaré : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

FONCTION PUBLIQUE LOCALE

L'Etat retient 10.000 enseignants contractuels à l'issue d'une évaluation pratique de classe

À la faveur d'une conférence de presse qui s'est tenue jeudi, 8 août 2024, le secrétaire général du ministère du Travail et de la Fonction, accompagné de son homologue de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation est revenu sur les résultats de l'évaluation pratique de classe de 14.000 enseignants contractuels. Dix (10) mille d'entre eux ont été retenus par l'Etat.

Certains enseignants contractuels pourront désormais se frotter les mains après des années de difficultés sur fond de revendications sur toute l'étendue du territoire national. Il s'agit bien évidemment de ceux qui viennent d'être officiellement déclarés admis à l'issue de l'évaluation pratique de classe organisée par le ministre du Travail et de la Fonction Publique et ses partenaires.

À la faveur d'une conférence de presse qui s'est tenue jeudi, 8 août 2024, le secrétaire général du ministère du Travail et de la

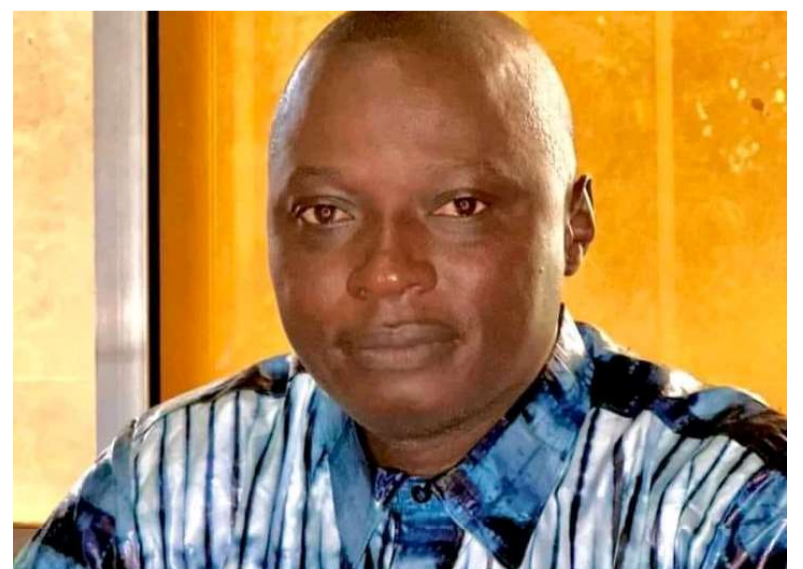
Fonction, accompagné de son homologue de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation est revenu sur ces résultats. Les responsables des différentes centrales syndicales de l'éducation (FSPE-SLECG-SNE) y étaient bel et bien présents. Dans son intervention, Aboubacar Kourouma a précisé que les dix mille (10000) enseignants, nouveaux fonctionnaires, qui ont été retenus au compte de la fonction publique locale bénéficieront de leur arrêté d'engagement, suivi de leurs

matricules, ainsi que de leur prise en charge et de rappel des arriérés, ce, à compter du mois de janvier 2024 jusqu'au mois de leur prise en charge financière effective».

Le secrétaire général du ministère du Travail et de la Fonction publique ajoutera que les non admis bénéficieront d'un accompagnement de l'Etat.

« Ceux qui ne seront pas admis bénéficieront du rappel de six mois de prime de janvier 2024 à juin 2024. Donc six mois (06) d'arriérés de primes...»

Kaba Kankoula



Interview

JOURNÉE DE LA JEUNESSE

Le président du Conseil Régional de la Jeunesse de Conakry interpelle les autorités

Le 12 août de chaque est célébrée, journée internationale de la jeunesse. C'est une occasion pour la couche juvénile de s'autoévaluer, se remettre en question pour relever des défis. Une journée qui est passée souvent inaperçue en Guinée. Avec Karamo Kaba, président du Conseil Régional de la Jeunesse de Conakry, il est nécessaire que les autorités pensent à investir pour les jeunes pour leur épanouissement.

L'Aigleinfos : Vous êtes le président du Conseil Régional de la Jeunesse de Conakry, et cela fait bientôt un an que le Conseil National de la Jeunesse est mis en place. Quel bilan peut-on tirer à mi-parcours

Karamo Kaba : L'année qui s'écoule, le conseil a fait beaucoup de renforcement de capacité de ses membres, et initié beaucoup de rencontres avec les principaux acteurs de l'écosystème jeune et maintenant les défis sont énormes avec l'installation officielle, des bureaux et tout ce qui va avec, parce que le conseil regorge quatre cent bureaux aujourd'hui qui doivent être dotés des logistiques, le recensement des organisations jeunes et l'adoption des différents plans d'action pour qu'on aille vers des actions qui nous permettront d'avoir un impact auprès des organisations membres et partenaires du CNJ.

L'Aigleinfos : Ce 12 août, l'Humanité célèbre la Journée internationale de la Jeunesse. Que pensez-vous de cette journée ?

Karamo Kaba : La journée internationale de la jeunesse nous permet de nous arrêter un moment et de nous permettre



de jeter un regard sur les avancées et les défis en matière d'accompagnement des jeunes à travers le monde. Notre pays est relativement jeune car des statistiques parlent de 60 à 70%, et cette journée nous permet d'interpeller les autorités compétentes et attirer leur attention sur les besoins des jeunes.

L'Aigleinfos : Le thème de cette année parle de leadership jeune pour la construction d'un environnement numérique sûr et inclusif. Comment vous expliquez cela ?

Karamo Kaba : Cela parle de technologie, d'innovation et d'inclusion quand on sait que dans la grande majorité de

nos contrées, les maisons des jeunes sont quasi inexistantes et celles qui existent ne sont pas dotées d'outils numériques qui nous permettent de nous connecter entre nous pour entreprendre et participer au développement de notre pays.

L'Aigleinfos : Comment vous avez célébré cette année en Guinée ?

Karamo Kaba : Cette c'est Kankan qu'on célèbre la journée. Le ministère de la Jeunesse et des Sports a organisé une série d'activités de ce côté dans la région avec l'accompagnement des partenaires. Ici à Conakry, il y a des actions de sensibilisation, des rencontres, des matchs de football, un peu partout quand on sait qu'il y a cinq et six années auparavant, cette journée passait inaperçue.

L'Aigleinfos : En termes de défis, nous remarquons depuis maintenant des mois, la consommation de la drogue kush qui prend de l'ampleur malgré ses conséquences fatales et de l'autre côté, on voit le comportement des jeunes dans des manifestations. Qu'est-ce qui est en train d'être fait de ce côté pour pallier tout ça ?

Karamo Kaba : Ce sont des problèmes entiers mais en tant que jeune, nous avons la responsabilité de sensibiliser nos frères de réduire sinon éviter la toxicomanie. Il faut que tous les acteurs autour de la question fassent de ce phénomène une priorité, en discuter pour apporter des solutions. Ces problèmes doivent être analysés d'un point de vue sociologique. Si on regarde l'histoire sociale de la Guinée, on a toujours l'impression que la violence a été érigée comme un modèle de communication. Pour déconstruire cela, il faut un travail de fond. En termes de manifestations pacifiques, certaines organisations l'ont réussi en courte durée mais si on fait le bilan sur cent manifestations, quatre-vingt-dix ont été émaillées de violence entretenues par l'Etat et les organisations.

L'Aigleinfos : Merci à vous Monsieur Karamo Kaba, président du Conseil Régional de la Jeunesse de Conakry !

Karamo Kaba : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

Condamnation pour viol le 28 septembre 2009

Mamadou Aliou Keïta recouvre sa liberté

Me Salifou Béavogui a confié à Mediaguinee, que son client, Mamadou Aliou Keïta, accusé de viol au procès des événements du 28 septembre 2009 a été finalement libéré pour avoir purgé sa peine et a rejoint sa famille.

Mamadou Aliou Keïta faisait partie des onze accusés qui ont comparu au procès des événements tragiques du 28 septembre 2009 (plus de 150 morts et des dizaines de femmes violées), dont le verdict a été rendu le 31 juillet dernier par le tribunal criminel de Dixinn délocalisé à la cour d'appel de Conakry et présidé par Ibrahima Sory 2 Tounkara. Ce gendarme a été condamné à 11 ans de prison pour les faits de viol.

Selon son avocat, Me Salifou Béavogui, qui s'est confié à Mediaguinee, Mamadou Aliou Keïta a été finalement libéré pour avoir purgé sa peine et a rejoint sa famille. « Effectivement, l'adjudant Mamadou Aliou Keïta a été reconnu coupable de viol et condamné à 11 ans d'emprisonnement alors qu'il avait déjà fait plus de 13 ans de prison. Il a été placé en détention provisoire courant Avril 2013. Donc, il a été libéré parce que la peine a déjà été purgée. Mais cependant je ne suis pas convaincu qu'il soit vraiment coupable de crime de viol. Nous avons fait des démonstrations avec preuves à l'appui pour établir son innocence. Il a été victime d'un règlement de compte pour n'avoir pas épousé

une femme dans une famille et qui a gardé haine et rancune. Nous avons jugé utile de relever appel pour limiter les dégâts », a confié à Mediaguinee, Me Salifou Béavogui, l'avocat de Mamadou Aliou Keïta.

Cécé Raphaël Haba a lui aussi recouvré sa liberté et retrouvé les siens après 14 ans de prison à la Maison centrale de Coronthie. A noter que le capitaine Moussa Dadis Camara, le chef de la junte au moment des faits, a été condamné à 20 ans de prison, tout comme Moussa Tiégboro Camara, l'ex-patron des Services spéciaux et de l'anti-drogue. Quant à Toumba Diakité, son ancien aide de camp, il a écopé de 10 ans de prison.

Kaba Kankoula



Interview

CONTRACTUELS ENGAGÉS À LA FONCTION PUBLIQUE LOCALE

« C'est une injustice qui a été réparée... » (Michel Pépé Balamou, secrétaire général du SNE)

C'est une lutte qui a abouti après sept ans de cris du coeur, manifestation et abandon de classes. De façon formelle, dix mille des quatorze mille enseignants contractuels ont été retenus par le gouvernement au terme d'un test formel organisé par les autorités. Ces enseignants vont bénéficier de multiples avantages au terme du processus. Le secrétaire général du Syndicat National de l'Éducation salue leur engagement. Michel Pépé Balamou n'ignore pas cependant, les quatre mille enseignants non admis.

L'Aigleinfos : Nous apprenons que dix mille enseignants contractuels viennent d'être engagés à la fonction publique. Dites-nous en un peu plus ?

Michel Pépé Balamou : Nous sommes très heureux de cette victoire qui était à quelques moments inespérée parce que cinq ans d'humiliation, d'emprisonnement, de privation de liberté, d'abandon de familles, et tout ce que vous savez. Aujourd'hui, le gouvernement a décidé de prendre dix mille parmi ces quatorze mille enseignants contractuels, c'est un ouf de soulagement, c'est la République qui devient reconnaissante, donc c'est une injustice qui a été réparée. C'est le lieu de remercier le président de la République et son gouvernement pour la résolution de cette crise mais aussi le mouvement syndical guinéen qui a mis dans sa plateforme revendicative la situation concernant ces enseignants.

L'Aigleinfos : Ils étaient au total quatorze mille, ce qui revient à dire qu'il y a encore quatre mille enseignants contractuels non retenus alors que le secrétaire général du département de la fonction publique dit que ce débat est clos. Qu'en est-il de la



situation des autres ?

Michel Pépé Balamou : C'est un concours et non un examen. Vous savez un concours, c'est la capacité d'accueil qui compte en fonction de la capacité budgétaire en fonction de la capacité salariale, c'est ce que le secrétaire général du ministère de la fonction publique nous a fait comprendre. Nous pensons

qu'en tant syndicalistes, nous faisons une lecture intelligible des réalités du moment, et nous faisons en sorte que le premier cas soit évacué. Le besoin d'enseignants est encore là, et l'Etat en fonction de ses moyens a pris dix mille, nous le remercions pour cela parce qu'il s'engage à payer six mois d'arriérés pour les non admis à compter de janvier

au mois de juin 2024. Pour les autres cas, les réalités du terrain vont nous départager. Nous nous pensons que cela n'aura pas d'impact sur le terrain mais s'il y a lieu d'augmenter le nombre, nous allons plaider par la voie diplomatique syndicale.

L'Aigleinfos : Pouvez-vous nous dire quelles sont les démarches que vous avez menées pour aboutir à ce résultat ?

Michel Pépé Balamou : Nous avons été constants, persévérants, droits dans les bottes pour aboutir à ces résultats concluants aujourd'hui. Nous avons utilisé la diplomatie syndicale, les personnes ressources et nous avons essayé de faire profil bas et nous avons cru à nos chances de négociations. Dans les négociations, on est parvenu à imposer l'évaluation en pratique de classe parce que pour nous, la meilleure façon de reconnaître un bon maçon, c'est au pied du mur parce que si on passait par le concours avec les tablettes comme ça se passe là, je pense qu'on n'allait pas obtenir ces dix mille enseignants contractuels. On a tout fait pour imposer une évaluation pratique de classe, et c'est cette évaluation qui a été un concours spécial pour les

enseignants contractuels.

L'Aigleinfos : Quels sont les dessous de cet aboutissement pour les enseignants contractuels qui viennent d'intégrer la fonction publique ?

Michel Pépé Balamou : Ce sont des fonctionnaires locaux, et au-delà, ils vont obtenir 5% de leurs salaires plus que les fonctionnaires d'État, 25% de prime en lien avec la fonction enseignante. C'est une grande victoire qu'il va valoir capitaliser sur toute la ligne. C'est pourquoi nous demandons à ceux qui ne sont pas dans le processus de rester très résilients et avoir foi en la coordination nationale des enseignants contractuels communaux, à l'intersyndicale de l'éducation, au mouvement syndical guinéen pour que tout le monde soit intégré dans le processus.

L'Aigleinfos : Merci à vous Monsieur le Secrétaire du Syndicat National de l'Éducation !

Michel Pépé Balamou : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

DUBREKA

Le Premier ministre lance les travaux de construction de l'ENA

Le samedi 10 août 2024, le Premier ministre guinéen, Amadou Oury Bah, a procédé, à Sangaréyah (préfecture de Dubréka), au lancement des travaux de construction de l'École nationale d'administration (ENA).

Cette cérémonie de lancement qui a été couplée à celle dédiée à la certification de 60 cadres issus de l'administration s'est tenue en présence de nombreux invités de marque : membres du CNRD, membres du Gouvernement, le Kountigui de la Basse Guinée, Elhadj Sèkhouna Soumah, l'ancien Premier ministre, Mohamed Said Fofana, des anciens ministres de la Fonction publique.

Prenant la parole, le Directeur général de l'Institut national de formation et de

perfectionnement, Mamadou Barry, a cru devoir rappeler que l'École nationale d'administration est un outil de performance et de développement du capital humain.

Le ministre du Travail et de la Fonction publique, Faya François Bourouno, indiquera pour sa part que la mission principale de cette école sera de contribuer au développement en Guinée d'une administration compétente et performante, en assurant la formation des cadres de la fonction publique et en

mettant aussi son expertise au service de la modernisation de l'administration.

Dans son intervention de circonstance, le Premier ministre a vivement remercié le ministre Bourouno et ses cadres pour la concrétisation de ce projet tant attendu par les Guinéens.

« Aujourd'hui, on pose la première pierre de l'École nationale d'administration de Guinée. On peut avoir des ressources minières, des potentialités agricoles, une population nombreuse, mais

si on n'a pas les capacités opérationnelles, administratives pour que tout ce qui se fait puisse évoluer de manière suffisamment efficace, on risque d'être un pays qui sera toujours exploité et dominé. Donc la question de la formation, c'est la question fondamentale de toute

société qui veut évoluer », a souligné le locataire du palais de la Colombe, Amadou Oury Bah. L'occasion a été mise à profit pour remettre officiellement aux membres du G60 et et aux 30 auditeurs des certificats.

Kaba Kankoula



CNT

Le volet dépenses du Projet de Loi de Finances Rectificative 2024 adopté par la majorité des conseillers

Après le volet recettes de la loi de finances rectificative, les conseillers nationaux ont examiné et adopté le volet dépenses du PLFR 2024 à l'occasion d'une plénière tenue le 13 août 2024, tard la nuit dans la salle de l'hémicycle.



Cette réévaluation des dépenses de l'État s'élève désormais à 38 649,59 milliards, contre une prévision initiale de 37 682,58 milliards, marquant une augmentation de 967,01 milliards, soit 2,57 %. Cette décision intervient après l'adoption, le 5 août, du volet recettes et s'inscrit dans le cadre des dispositions de l'article 58 de la Loi Organique Relative aux lois de Finances (LORF).

L'examen des dépenses, mené par la Commission du Plan, des Affaires Financières et du Contrôle Budgétaire, a eu lieu du 6 au 12 août, impliquant des discussions avec les ministres et cadres des différents départements. Les enjeux sont multiples et préoccupants. Le pays fait face aux conséquences persistantes de l'incendie du dépôt d'hydrocarbures de Kaloum,

à une révision à la baisse de l'objectif de croissance économique, fixé à 4,2 % contre 5,4 % initialement, ainsi qu'à la nécessité de réduire le déficit budgétaire à 3,32 % du PIB. De plus, les charges liées aux remboursements des titres d'État ont augmenté de 556,34 milliards, tandis que la mobilisation des obligations du trésor et des emprunts obligataires reste faible.

Malgré ces défis, la Commission a souligné des points positifs, notamment une hausse des recettes minières grâce à un prix de référence pour la bauxite et des réformes en cours dans le secteur. La digitalisation du recouvrement des impôts et l'augmentation des dépenses d'investissement, passant de 9 270 milliards en 2020 à 13 590,29 milliards en 2024 (soit une hausse de 46,61 %), témoignent d'une dynamique favorable. L'analyse des recettes montre une augmentation significative des recettes intérieures, qui ont crû de 63,43 % entre 2020 et 2024. Les prévisions de la Direction Générale des Impôts et des Douanes affichent des augmentations respectives de 92,2 % et 15,8 %. Cependant, l'examen du volet dépenses a suscité de vives inquiétudes parmi les conseillers du CNT dirigé par docteur Dansa Kourouma. Des préoccupations ont été

soulevées concernant le non-paiement des dépenses des BAS, le règlement de la dette intérieure, et le soutien aux étudiants à l'étranger. Les prévisions de dépenses ont également soulevé des questions sur l'apurement de la dette intérieure et le financement du déficit. En conclusion, bien que l'adoption du volet dépenses du PLFR 2024 reflète une volonté d'ajuster le budget face à des défis économiques majeurs, elle souligne également la nécessité d'une gestion rigoureuse et d'une transparence accrue pour garantir la mise en œuvre efficace des politiques publiques. Les recommandations formulées par le CNT seront essentielles pour assurer un suivi diligent de l'exécution budgétaire et répondre aux attentes.

Samuel Demba. D

KAGBÉLÉN-DUBRÉKA

Un tronçon dans un piteux état

Le samedi 10 août 2024, le Premier ministre guinéen, Amadou Oury Bah, a constaté de visu, l'état lamentable du tronçon Kagbélén-Dubrèka, devenu un cauchemar pour les pauvres usagers. C'était lors de son déplacement pour la pose de la première pierre de l'Ecole nationale d'administration (ENA).

« La qualité de la route que nous avons traversée tout à l'heure n'est pas bonne. Monsieur le préfet de Dubréka vient de le dire dans son intervention et il faut reconnaître que c'est une réalité. Et c'est la qualité de notre administration qui pourra nous éviter des déconvenues de ce genre. Faire des routes durables avec des contrôles systématiquement faits, avec des cadres qui vont gérer le patrimoine national avec toute la vertu nécessaire. Depuis des années et des années, cette route a été toujours comme ça, ce n'est pas normal. Donc le ministre des Travaux publics, à son retour de Kigali, je ne manquerai pas de lui souligner de venir faire un tour et de prendre des mesures les plus rapides pour que ce tronçon

soit amélioré », a déclaré le chef du gouvernement devant les populations qui se sont fortement mobilisées pour la circonstance. Au ministère des Infrastructures et des Travaux Publics, à travers l'Agence de Gestion des Routes de Guinée (AGEROUTE Guinée SA), l'on tente d'agir au plus vite pour soulager les populations et les usagers de cette localité. Une nouvelle entreprise aurait été sélectionnée pour la reconstruction, dans les meilleurs délais, des 65 Km qui vont de Kagbélén à Tanènè, en passant par Dubréka.

« En attendant le démarrage imminent de ces travaux et vu l'état de dégradation poussée du tronçon par les grandes pluies de ces dernières semaines, l'AGEROUTE a pris des

dispositions et actions urgentes pour y traiter l'ensemble des points critiques. Ces actions de réparations temporaires qui ont déjà commencé ont pour but de faciliter le trafic aux usagers pendant cette période de forte pluviométrie, en attendant lesdits travaux de reconstruction », a confié à Mediaguinee un responsable de l'AGEROUTE, qui invite, au nom de sa Direction générale, les usagers et les riverains du tronçon à faire preuve de patience et de compréhension. A l'en croire, toutes les dispositions seraient déjà prises par le gouvernement pour mettre fin à ce calvaire.

Mamadou Oury



CONAKRY

Le jeune Mamadou Adama Sow tué à l'occasion de la journée ville morte appelée par les Forces Vives de Guinée

Les Forces Vives de Guinée (FVG) ont cru devoir remercier et féliciter les populations du Grand Conakry d'avoir observé, selon elles, dans la discipline et la responsabilité, le mot d'ordre de ville morte lancé du lundi 12 août 2024 pour exiger principalement la libération des leaders du FNDC, Oumar Sylla et Billo Bah, arrêtés et détenus en dehors de toutes procédures légales.



« Malgré le caractère pacifique de la manifestation, les Forces de Défense et de Sécurité ont trouvé le moyen de faire usage de leurs armes à feu pour tuer un jeune du nom de Mamadou Adama Sow et blesser par balles plusieurs autres. Fatoumata Binta Diallo, mère de la victime, est inconsolable au lendemain de l'assassinat de son enfant.

« Je ne vous raconte que ce qu'on m'a dit puisque je ne vis pas avec lui ici à Conakry. Le matin avant de sortir il a fait du café et boire avant de sortir après son départ on s'est dit au revoir. Mais hier il a tardé jusqu'à tard la soirée, on ne pouvait jamais imaginer qu'il a été atteint par balle. C'est dans cette inquiétude que son beau-frère a reçu un appel venant de son numéro mais malheureusement c'était ses amis qui ont appelé pour dire que Mamadou Adama a été tué par balle et envoyé à l'hôpital », a-t-elle expliqué devant la presse.

Elle ajoute qu'après avoir informé les autorités, la famille s'est retrouvée pour récupérer le corps pour des fins d'enquêtes.

« Je ne compte rien faire que s'en remettre à la volonté divine mais je pardonne pas quand-même à celui qui a ôté la vie de mon fils Mamadou Adama, 22

ans », a-t-elle maudit.

Les Forces Vives de Guinée ont adressé leurs condoléances à la famille de Mamadou Adama Sow.

Les FVG dénombrent que ce jeune, est la 57ème victime du bilan macabre du CNRD, et souhaitent un prompt rétablissement aux blessés.

« Les Forces Vives de Guinée exhortent tous les Guinéens épris de justice, de liberté et de démocratie à rester mobilisés pour continuer d'exiger avec la plus grande combativité: la libération de Foniké Mengue et de Billo Bah, la justice pour toutes les victimes innocentes du CNRD, retour diligent à l'ordre constitutionnel dans le strict respect de toutes les dispositions de la Charte de la transition notamment l'exercice sans entraves de toutes les libertés publiques, y compris la liberté de la presse et la non-participation des responsables de la Transition aux élections mettant fin à la période d'exception.

Les Forces Vives de Guinée ne tarderont pas à appeler à des manifestations dans les rues et sur les places publiques sur l'ensemble du territoire national pour exiger la satisfaction de toutes les revendications. », ont écrit les Forces vives de Guinée.

Samuel Demba. D

CONAKRY

Le Général Mamadi Doumbouya accueilli en triomphe à son retour de Kigali

Au terme d'une visite d'environ 48 heures à Kigali au Rwanda, à l'invitation son homologue, le Président Paul Kagamé, le Chef Suprême des Armées, le Général Mamadi Doumbouya s'est entretenu en tête-à-tête avec son homologue rwandais, le Président Paul Kagamé.



Les deux Chefs d'État ont passé en revue les grands axes de coopération bilatérale entre Conakry et Kigali. A Urugwiro Village, le palais présidentiel Rwandais, les deux hommes d'État ont mis l'accent sur la nécessité d'accélérer le processus de mise en œuvre des accords de partenariat dans les secteurs stratégiques concernés.

Leur rencontre, a permis également d'aborder non seulement des questions bilatérales, mais aussi des problématiques régionales et internationales d'importance majeure.

Les discussions entre les deux chefs d'État ont porté par ailleurs sur la situation politique et économique de la région, avec une attention particulière accordée aux initiatives visant à renforcer la coopération entre les nations africaines. Cette rencontre illustre la détermination des deux dirigeants à œuvrer ensemble pour une meilleure gouvernance, une paix durable et une croissance partagée sur le continent.

Elle illustre aussi et surtout de la solidarité entre Conakry et Kigali, s'est félicité le Ministre des Affaires Étrangères et des Guinéens de l'Étranger, Dr. Morissanda Kouyaté. Le Ministre a profité de l'occasion pour saluer les réformes entreprises par le Général Doumbouya, qui ont non seulement permis de repositionner la Guinée sur la scène internationale, mais aussi de renforcer les relations bilatérales avec des pays partenaires comme le Rwanda.

Le point d'orgue de sa visite aux pays des Mille Collines fut cette rencontre amicale et fraternelle au palais présidentiel urugwiro village de Kigali.

Après avoir conféré avec son homologue Paul Kagame, le Général Mamadi DOUMBOUYA a pris la direction de l'aéroport international de Kigali pour regagner Conakry avec la ferme détermination de porter la coopération Guinéo-Rwandaise à un niveau supérieur, conformément à la vision partagée des deux Chefs d'État. Le président Paul KAGAME en accompagnant le Général Mamadi Doumbouya, l'a chaleureusement remercié, soulignant les liens étroits qu'il entretient avec lui dans une vision panafricaine commune pour la construction d'une Afrique unie et prospère. Les relations fraternelles entre S.E le Général Mamadi Doumbouya et S.E.M Paul Kagamé dépassent les simples interactions diplomatiques. Elles reflètent un engagement commun pour le développement des deux nations.

Ces relations entre la Guinée et le Rwanda sont aujourd'hui exemplaires, marquant un tournant dans la coopération interafricaine. Cette dynamique positive est un reflet du panafricanisme en action, un mouvement qui gagne du terrain en Afrique, porté par des leaders engagés et une population de plus en plus consciente de la nécessité d'unité et de solidarité. Le panafricanisme, bien que concept ancien, trouve aujourd'hui une résonance

particulière dans un contexte mondial où les défis sont de plus en plus transnationaux. En dépit des distances géographiques et des divergences culturelles, le sentiment d'appartenance à une même communauté africaine se renforce entre Kigali et Conakry, porteur d'espoir pour les deux nations en pleine mutation.

Le Président de la République Son Excellence le Général Mamadi Doumbouya et ses homologues, en particulier le Président Kagame, continuent de bâtir les piliers d'une Afrique forte et unie.

L'offensive diplomatique du Président de la République, symbole d'une nouvelle ère pour la Guinée sous le charisme et le leadership du Général Mamadi DOUMBOUYA.

Attendu à Conakry, lundi 12 août 2024 selon le programme établi, c'est aux environs de 17H que le tombeur d'Alpha Condé a foulé le sol de ses ancêtres. Sur l'autoroute fidèle Castro notamment à partir de l'aéroport Ahmed Sékou Touré à Kaloum en passant par Madina, un foule compacte est sorti acclamer l'homme au costume bleu. Entouré de ses hommes, le patron du palais Mohamed 5 s'est affiché sur le capo de son véhicule de commandement pour faire tout le trajet. Sans inquiétudes, Mamadi Doumbouya a rejoint son palais avec un cortège bien impressionnant et des hommes en uniformes dispersés partout dans la ville.

Samuel Demba. D

CNT

Le gouvernement présente le document de programmation budgétaire pluriannuelle 2025-2027

Le gouvernement de la transition à travers le Ministre du budget, a présenté mardi, 13 août 2024 à l'hémicycle devant le Conseil National de la Transition, le document de programmation budgétaire pluriannuelle 2025-2027. Ce document, est élaboré par le pool économique du pays. Il est également le principal support du débat d'orientation budgétaire de l'année en cours. Pour les deux prochaines années, le gouvernement fixe ses priorités sur l'éducation, la santé et les infrastructures.

Voici le discours intégral du ministre du Budget, Facinet Sylla

« C'est un honneur pour moi de m'adresser une fois de plus à votre éminente Institution pour vous présenter cette fois-ci le Document de Programmation Budgétaire Pluriannuelle (DPBP) 2025-2027, principal support du Débat d'Orientation Budgétaire pour l'année 2024.

A cette occasion, permettez-moi, au nom de Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement et de l'ensemble des membres du Gouvernement, de vous exprimer notre profonde gratitude pour la diligence et la vigueur avec lesquelles vous avez conduit les travaux d'examen et d'adoption de la Loi de Finances Rectificative 2024.

Votre engagement et votre esprit patriotique, constamment guidés par l'intérêt supérieur de notre pays, se reflètent pleinement dans la qualité de vos travaux.

Comme vous le savez, le Cadre Budgétaire à Moyen terme (CBMT) est une exigence des articles 13, 14, et 15 de la Loi Organique relative aux Lois de Finances (LORF).

Ainsi, ce débat qui s'ouvre aujourd'hui revêt une importance majeure. Il offre l'opportunité d'un dialogue constructif avec l'ensemble des acteurs de la vie économique et sociale de notre pays, afin de définir l'orientation de nos finances publiques pour les 3 prochaines années et servira de base à l'élaboration du projet de loi de finances pour 2025.

Monsieur le Président du Conseil National de la Transition, Honorables Conseillers Nationaux, Le Cadrage Budgétaire à Moyen Terme 2025-2027 est élaboré en parfaite cohérence avec la vision de refondation de l'Etat prônée par Son Excellence Monsieur le Président de la République, le Général de Corps d'Armées, Mamadi DOUMBOUYA telle que traduite dans la déclaration de Politique Générale du Gouvernement de Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement. Il s'inscrit également dans la poursuite de la mise en œuvre du Programme de Référence



Intérimaire (PRI), dont l'objectif est d'améliorer les conditions de vie de nos concitoyens.

Son élaboration a suivi une approche transparente et inclusive sur la base d'une programmation rigoureuse des grandes tendances de nos finances publiques, garantissant ainsi la stabilité du cadre macroéconomique et financier à moyen terme. Dans ce cadre, nous mettons un accent particulier sur trois secteurs prioritaires pour les dépenses publiques :

L'éducation, la santé et les infrastructures.

L'éducation, comme levier fondamental du développement, bénéficiera d'une part significative des investissements, visant à améliorer la qualité de l'enseignement et à garantir l'accès à une éducation de qualité pour tous nos enfants. Des ressources accrues seront allouées pour moderniser les établissements scolaires, former les enseignants et mettre en place des programmes innovants pour adapter l'éducation aux défis du XXI^e siècle.

Je suis convaincu que l'éducation est une des premières richesses d'une nation. Investir dans ce domaine est un impératif pour le progrès et la prospérité de notre pays.

La santé, secteur crucial pour le bien-être de nos citoyens, verra également des investissements importants. Nous mettrons en œuvre des projets pour renforcer les infrastructures de santé, améliorer l'accès aux soins de qualité, et soutenir les programmes de prévention et de traitement des maladies. Une attention particulière sera portée à l'amélioration des conditions dans les hôpitaux et centres de santé, afin d'assurer une couverture sanitaire efficace et équitable pour tous.

C'est dans ce contexte, qu'est intervenu le 1^{er} Août dernier, la mise en vigueur de la couverture maladie pour les agents de l'Etat et les retraités, une première étape vers l'extension de cette couverture au reste de la population. Cette mesure est fondamentale pour protéger nos concitoyens contre les aléas de la vie et représente un pas important vers la couverture universelle de santé.

En tant que Ministre du Budget, je suis pleinement conscient que la santé, tout comme l'éducation, partie intégrante du capital humain, est une richesse essentielle pour notre nation. Ces investissements visent à bâtir une société plus juste, et plus solidaire.

Les infrastructures, enfin, sont essentielles pour soutenir la croissance économique et

le développement régional. L'enveloppe dédiée aux infrastructures permettra la réalisation de projets clés dans les transports, l'énergie, et l'eau, afin de stimuler l'activité économique et améliorer la connectivité à travers le pays.

C'est uniquement par ces efforts que nous tirerons pleinement profit de l'exploitation du minerais de fer du Simandou pour les générations futures, dont nous avons l'obligation de préserver l'avenir.

L'objectif poursuivi est d'accroître les marges de manœuvre budgétaires du Gouvernement afin d'améliorer l'efficacité et la qualité des dépenses publiques, tout en créant un cadre macroéconomique favorable pour les entreprises locales et étrangères.

Les prévisions de ce cadrage budgétaire triennale sont élaborées dans un contexte international marqué par la poursuite des conflits Russo-Ukrainien et au proche Orient, mais également des résultats positifs réalisés par les économies américaine et chinoise, en dépit des prévisions de ralentissement de la croissance économique mondiale.

Au niveau national, il convient de noter la persistance des effets de l'incendie du principal dépôt

des hydrocarbures de Conakry, amoindrie par les impacts bénéfiques de la mise en œuvre de certaines composantes importantes des infrastructures du projet Simandou.

Monsieur le Président du Conseil National de la Transition,

Honorables Conseillers Nationaux,

La transparence dans la gestion publique guidera notre démarche. Afin de garantir une utilisation optimale des ressources publiques, nous mettrons en place des mécanismes de suivi et d'évaluation des politiques publiques. Ces mécanismes assureront non seulement la conformité avec les objectifs visés, mais également l'efficacité et l'efficience de l'utilisation des fonds publics. La transparence quant à elle, renforcera la confiance de nos concitoyens et des partenaires internationaux dans notre gestion publique.

Notre pays présente des perspectives macroéconomiques prometteuses, avec une prévision de croissance économique annuelle moyenne à deux chiffres, atteignant 10,4% sur la période. Cette croissance devrait être principalement soutenue par le secteur secondaire, notamment grâce aux investissements massifs liés au projet Simandou et à ses effets positifs sur l'économie nationale. Ainsi la croissance devrait atteindre 11,0% en 2026 et 11,8% en 2027.

L'inflation sera maîtrisée à un niveau moyen annuel de 10,4% sur la période, avec une tendance baissière, passant de 11,2% en 2025 à 9,9% en 2027. Quant au taux change, le franc guinéen continuera à bien se maintenir face au dollar américain, affichant un niveau moyen de 8 491 GNF pour 1 USD sur la période.

Monsieur le Président du Conseil National de la Transition, Honorables Conseillers Nationaux, La performance de l'économie nationale sera principalement tirée par les effets du projet Simandou et la consolidation des réformes initiées dans le cadre de

(Suite page 9

l'amélioration de la gestion de nos finances publiques. Il s'agit entre autres :

du déploiement des modules de SAFIG-2 (Système d'Information de l'Administration Fiscale Guinéenne);

de la mise en œuvre du projet d'évaluation du potentiel fiscal de la Guinée ;

de la facturation électronique et la mise en place d'une centrale de bilan et du e-bilan ; de la mise en place d'une base de données patrimoniale nationale (CFU) ; de la mise en place du télé-acte pour la digitalisation de l'enregistrement ; de la poursuite de l'installation des scanners dans les bureaux frontaliers ; du suivi électronique des marchandises et des véhicules en transit ; de l'opérationnalisation de la plateforme Trésor Pay et Trésor Money pour faciliter la collecte de certaines catégories de

recettes non fiscales et optimiser leur niveau de recouvrement ; de la révision des arrêtés conjoints de partage de recette pour accroître la mobilisation des recettes administratives ; de la mise en place d'un cadre réglementaire fixant la rémunération du personnel des organismes publics en vue d'une meilleure maîtrise de la masse salariale ; de la maîtrise de la masse salariale par la poursuite de l'opérationnalisation du Fichier Unique de Gestion Administrative et de la Solde (FUGAS).

Monsieur le Président du Conseil National de la Transition,

Honorables Conseillers Nationaux,

Sur la période 2025-2027, les recettes du budget de l'Etat sont estimées à une moyenne annuelle de 41 779,4 Mds, dont 96,3% proviendront des recettes intérieures et 3,7% de recettes

extérieures.

Les recettes intérieures pour la période sont évaluées à une moyenne annuelle de 40 297,1 Mds, soit un accroissement de 38% par rapport au niveau prévisionnel de 2024. Leur mobilisation se présente ainsi qu'il suit :

53,8% par la Direction Générale des Impôts ;

38,2% par la Direction Générale des Douanes ;

8,0% par la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique.

La pression fiscale moyenne sera de 11,4% par an, passant de 10,6% en 2025 à 12,1% en 2027, principalement du aux revenus fiscaux attendus de l'exploitation du minerai de fer de Simandou.

En ce qui concerne les dépenses de l'Etat, elles sont projetées à 46 046,7 Mds en moyenne

par an, avec une progression de 36,5% entre 2024 et 2027, et une augmentation annuelle moyenne de 11,1% sur la période. Ces dépenses se décomposent en dépenses courantes pour environ 56% et en dépenses d'investissement pour 44%, en moyenne annuelle.

L'enveloppe dédiée au financement du Programme d'Investissement Public (PIP) se chiffre à 18 426,0 Mds en moyenne sur la période, avec une progression de 76,9% entre 2024 et 2027. Cette enveloppe financera les projets dans les secteurs suivants : 30,8% pour les infrastructures et équipements, 17,3% pour le secteur social, 25,2% pour l'administration générale, 13,9% pour l'eau, l'énergie, les mines, les industries et les services, et environ 10% pour le développement rural.

Monsieur le Président du

Conseil National de la Transition, Honorables Conseillers Nationaux, Les soldes budgétaires qui en découlent se situent à -1,4% du PIB en moyenne annuelle sur la période. Ces niveaux de déficit intégralement financés permettront à notre pays de maîtriser son niveau d'endettement, en visant à maintenir l'encours de la dette bien en deçà de 40% du PIB.

Tels sont les éléments clés du Cadre Budgétaire à Moyen Terme 2025-2027, principal élément du Document de Programmation Budgétaire Pluriannuelle, pour lequel le Gouvernement sollicite votre approbation.

Je vous remercie », a déclaré le ministre du Budget.

Samuel Demba. D

AG DE L'UFDG

Kalémodou Yansané exhorte le général Mamadi Doumbouya à respecter ses engagements

L'Union des Forces Démocratiques de Guinée (UFDG) a tenu son assemblée générale hebdomadaire le samedi 10 août 2024. A cette occasion, un de ses vice-présidents, Kalémodou Yansané, est revenu sur le projet de la nouvelle constitution guinéenne et les spéculations sur une éventuelle candidature des dirigeants actuels aux futures élections.

« Nous ne pouvons pas accepter les spéculations. Le serment est sacré. Le président Mamadi Doumbouya a juré sur une charte dans laquelle il est écrit noir sur blanc qu'aucun membre du CNT, aucun membre du Gouvernement et lui-même ne seront candidats à quoi que ça soit. Il l'a répété 3 fois oui ou non ? Il n'était pas contraint, c'est lui qui a écrit la charte, c'est lui qui a juré dessus et il a fait plusieurs déclarations en disant clairement qu'il n'est candidat à rien du tout. Donc ce n'est pas la peine de faire des spéculations... La valeur de l'homme se mesure par le respect de ses engagements. (...) Pour nous, nous n'avons aucun doute jusqu'au moment où je vous parle que le président

Mamadi Doumbouya n'a pas l'intention de briguer un quelconque mandat à l'issue des élections. C'est lui qui l'a dit, il n'a pas dit si on m'autorise je pourrais être candidat, il a dit qu'il n'est candidat à rien. Il a écrit, il a signé, il a juré devant le peuple de Guinée qu'il n'est candidat à rien du tout », a-t-il martelé. Avant de lancer cet appel aux cadres guinéens : « Il faut que les cadres de Guinée tirent les leçons de notre passé. Qu'est-ce qui a provoqué les événements du massacre du 28 septembre au cours duquel nous avons perdu plus de 150 personnes ? Et pour lequel l'ancien président vient d'être condamné. Qu'est-ce qui a provoqué ça ? C'est parce qu'un jour, il a dit je vais ôter la tenue militaire et je vais me présenter. Et les

conséquences aujourd'hui les familles endeuillées les supportent, même les familles de ceux qui sont condamnés supportent les conséquences aujourd'hui... Nous demandons aux dirigeants actuels, nous demandons au président Mamadi Doumbouya de ne pas se prêter à ce que le CNT est en train de préparer pour le peuple de Guinée. Il est un officier supérieur, un jeune qui a eu l'honneur de diriger ce pays depuis le 05 septembre 2021. Je souhaite vivement que sa parole d'officier soit respectée et qu'il sorte par la grande porte. Dix (10) ans après, il n'aura même pas les 70 ans, il pourra revenir... »

Kèfina Diakité

GUINÉE

Une fausse citation d'Emmanuel Macron refait surface sur WhatsApp

Emmanuel Macron aurait-il récemment apporté son soutien au président de la transition en Guinée, le colonel Mamadi Doumbouya, dans une interview accordée à Radio France Internationale ? C'est ce que prétend, à tort, une publication relayée sur plusieurs groupes WhatsApp guinéens ces derniers jours. En réalité, cette fausse citation attribuée au président français circule sur les réseaux sociaux depuis au moins plus de deux ans.

Cette publication WhatsApp se présente sous la forme d'un verbatim accompagné d'une photo. Le texte affirme, à tort, qu'Emmanuel Macron aurait récemment déclaré, dans une interview à Radio France Internationale : « Le cas de la Guinée est différent. D'abord il y a eu un coup d'État constitutionnel, le pays était ensuite gangrené par la corruption. Je parle souvent à Mamadi Doumbouya, c'est un jeune officier qui tient parole. À l'image du président Kagame, il est en train de lutter contre la corruption et il le fait. Il a tout le soutien de la France ».

En réalité, le chef de l'État n'a jamais tenu ces propos, ni sur RFI, ni dans d'autres médias. Cette citation a tout simplement été inventée de toutes pièces pour faire croire à un soutien de

la France au colonel Mamadi Doumbouya. Pour rendre l'info plus crédible, une photo accompagne ce faux verbatim. On y voit Emmanuel Macron, le visage serré, à côté du drapeau français. Un bandeau textuel « Entretien exclusif » reprenant la charte graphique de RFI, en rouge et blanc, est apposé sur l'image.

Vérification faite, ce montage, produit par notre rédaction, a été sorti de son contexte. Il a été publié en novembre 2017, sur notre site internet, à l'occasion d'une interview exclusive d'Emmanuel Macron enregistrée à Abidjan, en Côte d'Ivoire, à l'occasion du Ve sommet Union africaine-Union européenne.

RFI

JOURNÉE "VILLE MORTE" DES FVG

Un apprenti vitrier tué par balle à Hamdallaye-Prince

Selon le site *Africaguinee.com*, en marge de la journée "ville morte" du lundi 12 août, à l'appel des Forces vives de Guinée, Mamadou Adama Sow, apprenti vitrier de profession, âgé de 22 ans, a reçu une balle au niveau de sa poitrine à Hamdallaye Prince. Il succombera malheureusement à ses blessures.

Mamadou Adama Sow a été enterré le mardi 13 août au cimetière de Bambéto. Inconsolable, la mère du défunt, Fatoumata Binta Diallo, est revenue sur les circonstances de ce drame. « Il était sorti le matin pour aller au travail. Il est resté jusque tard dans la soirée, nous ne l'avons pas vu. À la tombée de la nuit, ses amis avec qui il travaillait ont récupéré son téléphone. Ils ont regardé dans le répertoire et ont retrouvé le numéro de son beau-frère avec qui il vivait à Conakry. Ensuite, ils l'ont appelé pour lui dire que Mamadou Adama Sow avait reçu une balle au niveau de la partie droite de sa poitrine. Ils l'ont transporté à l'hôpital, mais finalement, il est décédé en cours de route. Après cela, les parents et proches se sont mobilisés pour récupérer le corps et l'emmener en famille. Alors, son père voulait qu'on

le ramène à Mamou pour faire son inhumation là-bas. Mais finalement la famille a décidé de l'enterrer à Conakry au cimetière de Bambéto », a-t-elle confié. Et de préciser : « Le matin, il était venu me trouver chez sa sœur, c'est là où il a pris son petit-déjeuner. Après avoir fini de prendre son petit-déjeuner, il a dit : "Maman, je vais au travail, on se retrouve le soir". J'ai répondu d'accord, que Dieu te protège, mon fils... Je n'ai rien à ajouter, sauf que je prie Dieu de l'accueillir dans son paradis éternel. Et Dieu est le seul juge, il voit le travail de chacun » Mamadou Adama Sow vient ainsi allonger la liste des victimes des manifestations sociopolitiques enregistrées ces dernières années en Guinée. Que son âme repose en paix !

Kéfina Diakité

CONCOURS D'ACCÈS AUX CPGE DE DALABA ET IPT-HB DE YAMOOUSSOUKRO

Ce que le ministre Alpha Bacar Barry a dit aux candidats

Le vendredi 9 août 2024, le concours d'accès aux Classes Préparatoires aux Grandes Écoles de Dalaba et à l'Institut Polytechnique Houphouët-Boigny de Yamoussoukro en Côte d'Ivoire a été lancé par le ministre Alpha Bacar Barry de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation à l'université Gamal Abdel Nasser de Conakry.

Ils sont au total 261 candidats inscrits dont 218 garçons et 43 filles à passer ledit concours. Mais seuls les bacheliers ayant obtenu au bac une moyenne supérieure ou égale à douze (12) sont concernés.

« Il n'y a pas que Yamoussoukro, nous préparons aussi nos enfants à faire le concours pour l'école polytechnique de Paris... Les opportunités, c'est d'abord la logique entre les CPGE et les écoles d'ingénieurs en Guinée. Vous avez constaté il y a quelques semaines, nous avons lancé l'opération de réformes de l'institut polytechnique civilo-militaire de Conakry. La même approche va être développée dans les autres écoles d'ingénieurs notamment à Boké et à Mamou. Cela va permettre une montée en puissance de ces écoles, améliorer les capacités d'accueil de ces écoles et aussi aller dans la logique de concours pour accéder à ces écoles. À ce stade, je pense que mes conseils ne tiennent plus puisque les épreuves sont déjà lancées. Surtout, pour ceux qui ne seront pas



admis, qu'ils sachent qu'il y a un parcours supérieur assez honorable ici en Guinée mais aussi dans la sous-région. Nous essayons de diversifier les opportunités pour que ceux d'entre eux qui ne pourront pas accéder aux écoles indiquées

dans la liste puissent aussi s'ouvrir à d'autres horizons et à d'autres opportunités », a fait savoir le ministre Alpha Bacar Barry après le lancement des épreuves.

Kaba Kankoula

SIÈGE DU RPG ARC-EN-CIEL

L'ancien parti au pouvoir rend hommage à Akim Zézé Koïvogui

Akim Zézé Koïvogui, ancien conseiller à la présidence de la République sous Alpha Condé qui a tiré sa révérence le 02 août dernier, plongeant sa famille biologique et ses collaborateurs dans une profonde consternation. Lors d'une cérémonie organisée le samedi 10 août 2024, à son siège à Gbessia, le RPG Arc-en-ciel, l'ancien parti au pouvoir, a tenu à lui rendre un hommage mérité.

« Je me souviens que depuis 1992, jusque-là où tu es couché, tu as été auprès des jeunes. Tu nous as encadrés, tu nous as formés. Tu as fait le mieux de toi-même. Le peuple

de Guinée te dit merci. Merci, car tu as largement contribué à la lutte pour l'avènement de la démocratie dans notre pays. Tu as fait gagner le professeur Alpha Condé et le RPG Arc-en-ciel en 1993 lors de la première élection présidentielle. Tu as fait gagner le professeur Alpha Condé et le RPG en 1995 lors des premières élections législatives. Tu as bravé toutes sortes de difficultés, de menaces et d'humiliations. Tu es resté toi-même. Militant engagé, courageux, intègre et fidèle. Merci, Akim. Va et dors en paix. Tu resteras à jamais gravé dans la mémoire de la jeunesse que tu as formée et accompagnée », a témoigné

Sidiki Touré du bureau de la Jeunesse du parti.

Marc Yombouno, ancien ministre du Commerce et membre du Bureau politique national du RPG Arc-en-ciel a révélé pour sa part que c'est grâce aux conseils et encouragements de feu Akim que les jeunes de la Guinée forestière ont été massivement dans l'ancien parti au pouvoir.

« C'est une icône qui est aujourd'hui inscrite dans le livre d'or du RPG Arc-en-ciel. Il me disait souvent : "Jeune frère, prouvons à nos parents de la Forêt que le RPG n'est pas un parti ethnique". Et je profite de l'occasion, au nom des

militants, des sympathisants et des responsables, pour vous dire que votre fils, avait deux familles. Votre famille, mais aussi la famille politique, celle du RPG Arc-en-ciel. Il passait plus de temps ici qu'à la maison. Donc, on vous confie le parti. Le parti ne vous oubliera pas, prenez le chemin de Akim. Je crois que c'est son vœu », a témoigné Marc Yombouno.

Il est revenu ensuite à Moma Koïvogui, la fille du défunt, de parler de son père en ces termes : « Il nous a appris l'importance de l'honnêteté, du travail et de la compassion. Sa générosité et son dévouement envers les autres étaient sans défaut. Vous étiez là et

vous resterez toujours. Vous êtes un pilier dans nos vies. Depuis notre jeune âge, vous avez montré ce que signifie d'être une personne de cœur, intègre et généreuse. Votre bienfaisance, votre humour et votre détermination, à toujours faire passer les autres avant vous sont des qualités que j'espère pouvoir un jour incarner. Aujourd'hui, nous tenons à vous dire merci pour tout ce que vous avez fait pour nous. Nous sommes fiers d'être vos enfants et nous nous sentons chanceux d'avoir un père comme vous... »

Kaba Kankoula

SÉNÉGAL

«Journée sans presse» bien suivie, les médias n'excluent pas de renouveler l'opération

Au Sénégal hier (mardi), les kiosques sont restés bien vides. Conséquence d'une journée sans presse organisée par les éditeurs du secteur pour dénoncer la pression fiscale que leur imposent les autorités. Notre correspondant à Dakar, Gwendal Lavina en dresse le bilan avec des journalistes qui étaient mobilisés

« Puisqu'on est déjà programmés pour nous tuer, autant aller se battre jusqu'à la mort : c'est tout ! »

Les mots d'Alassane Samba Diop sont graves. Mais à la hauteur, selon lui, de la crise que traverse actuellement la presse au Sénégal.

Le directeur général du groupe eMedia rappelle d'ailleurs que ne pas publier hier le quotidien Bès Bi, dont il est propriétaire, représentait un effort. « On sait que c'est une journée de perdue aussi pour la presse économiquement. C'est de l'argent que nous perdons nous en faisant ces journées-là. On le fait à contre-cœur, on aurait voulu ne pas en arriver là. »

La participation à la « journée sans presse » organisée par le patronat a été massive au Sénégal.



Evelyne Mandioub, la coordinatrice des rédactions du groupe D-Médias qui

comprend une cinquantaine de journalistes, l'a constaté : « Je n'ai pas vu un collègue

rechigner à participer à cette journée sans presse. Au contraire, que ça soit à la radio

Zik FM, la télévision SenTV ou le quotidien 'Tribune', tout le monde était ok, pour participer à cette journée sans presse. »

Interrogé sur cette journée, le député Amadou Ba du parti Yewhi Askani Wi et membre du Pastef dit ne pas la comprendre. « Je ne comprends pas : normalement quand les journalistes se mettent en grève c'est parce que l'un des leurs est arrêté ou des médias fermés. Ce qui n'est pas le cas ici donc le chantage des patrons ne fonctionnera pas ! »

Les représentants du secteur reconnaissent que cette grève est une mesure extrême, mais estiment que c'est la seule façon d'attirer l'attention des autorités. Et n'excluent d'en reprogrammer une prochainement.

RFI

NIGER

L'ex-président Issoufou «condamne» le putsch de 2023 dans une lettre à la fondation Mo Ibrahim

Un peu plus d'un an après le coup d'État contre le président Mohamed Bazoum au Niger, son prédécesseur Mahamadou Issoufou a condamné dans une lettre le putsch qui a installé le général Abdourahamane Tiani au pouvoir. Cette condamnation est venue en réponse à la pression de la fondation Mo Ibrahim, qui lui a décerné le prix 2020 de la gouvernance. L'institution lui a demandé de clarifier sa position alors que circulent des soupçons de collusion entre l'ex-président et la junte au pouvoir à Niamey.

Dans sa réponse à la fondation Mo Ibrahim, Mahamadou Issoufou indique d'emblée, un brin embarrassé, qu'il avait déjà condamné par le moyen d'un tweet « dans les termes appropriés et adaptés à la situation, les événements du 26 juillet ».

Mais depuis, celui qui a dirigé le pays entre 2011 et 2021 s'est muré dans le silence, alors que dans le même temps se sont élevées toutes sortes de rumeurs et de soupçons sur un rôle qu'il aurait joué pour favoriser le coup d'État. Une posture qui a au minimum agacé au sein de la fondation Mo Ibrahim, dont il est le dernier lauréat 2020 pour un leadership d'excellence.

Invité une nouvelle fois par cette fondation le 26 juillet 2024 à clarifier sa position, Mahamadou

Issoufou déclare cette fois « condamner tout changement anticonstitutionnel, toute prise de pouvoir par la force, y compris celle intervenue le 26 juillet 2023 ».

Mais l'ancien chef d'État nuance aussi sa position sur le contexte politique qui prévaut à Niamey : il dit être « contre toute intervention extérieure qui serait de nature à déstabiliser le pays et donc à aggraver la situation ».

Et à l'attention de ceux qui lui prêtent une certaine proximité avec le nouvel homme fort de Niamey, Mahamadou Issoufou rappelle que son propre fils, également ancien ministre du Pétrole, est détenu depuis 12 mois et l'avènement de la junte dirigée par le général Abdourahamane Tiani.

RFI



FOOTBALL

Le Camerounais Issa Hayatou, ancien président de la CAF, tire sa révérence

Le jeudi 8 août 2024, les fans du football africain ont appris avec tristesse, le décès à Paris, de l'ancien président de la Confédération africaine de football (CAF), le Camerounais Issa Hayatou, à la veille de ses 78 ans.

Né le 9 août 1946 à Garoua, dans le nord du Cameroun, Issa Hayatou a occupé le poste de président de l'instance dirigeante du football africain pendant près de 30 ans.

En 1974, il devient secrétaire général de la Fédération camerounaise de football; en 1982 directeur des sports au ministère de la Jeunesse et des Sports; en 1984 vice-président de la Fédération camerounaise de football; en 1986 président de la Fecafoot en même temps qu'il est membre du comité exécutif de la Confédération africaine de football.

Issa Hayatou devient en août 1987 le cinquième président



de la CAF en remplaçant l'Éthiopien Ydnekatchew Tessema, décédé.

Il faut dire que pendant des années, la CAF a été vue par certains comme une

sorte de mafia, avec Hayatou comme parrain faisant la pluie et le beau temps sur le foot africain. Souvent cité dans des affaires de corruption, le Camerounais n'est jamais inquiété par la justice. Mieux, c'est lui qui prend les rênes de la Fédération internationale de football en remplacement de Sepp Blatter, soupçonné de corruption épinglé pour « gestion déloyale » par la justice suisse.

Lors des élections pour la présidence de la CAF en 2017, son challenger Ahmad Ahmad, est un quasi inconnu. Trop confiant, Hayatou ne fait même pas campagne, ni ne présente de programme. Et à la surprise générale,

donc, le 16 mars 2017, le dinosaure camerounais est battu (34 voix contre 20) par le Malgache, soutenu par de nombreux pays non-francophones et dans l'ombre par le président de la Fifa Gianni Infantino.

Le 15 janvier 2021, Issa Hayatou a été honoré par la CAF, en lui accordant le statut de président d'honneur de l'organisation du football africain. Une sorte de réhabilitation et une sortie plus honorable pour celui que d'aucuns appelaient « l'Ayatollah » du football africain. Que son âme repose en paix.

Mamadou Oury

GUERRE AU SOUDAN

Des pourparlers américains mal engagés débutent à Genève

Des négociations sur un cessez-le-feu au Soudan, s'ouvrent ce mercredi 14 août 2024 à Genève. Lundi, les États-Unis ont indiqué depuis la Suisse vouloir lancer les discussions même en l'absence des représentants du gouvernement soudanais. Le gouvernement, allié de l'armée soudanaise, a émis de sérieuses réserves sur l'approche américaine concernant ces pourparlers.

Le gouvernement soudanais a annoncé dimanche 11 août la fin des consultations de Djeddah, sans accord sur la participation de la délégation soudanaise aux négociations de Genève. À moins d'un coup de théâtre ou d'un changement de dernière minute, l'armée soudanaise sera complètement absente de ces négociations.

Lundi, lors d'une conférence de presse à Genève, l'envoyé spécial des États-Unis pour le Soudan, Tom Perriello, a fait état des « échanges approfondis » avec l'armée soudanaise, mais sans avoir encore de confirmation de la présence d'une délégation à Genève.

Il a également indiqué que ce nouveau cycle de négociations, qui s'inscrit dans la continuité des

discussions de Djeddah, et qui est coorganisé avec l'Arabie saoudite et la Suisse, pourrait durer jusqu'à 10 jours. Il n'a pas souhaité indiquer le lieu de ce cycle de discussions, « pour des raisons de sécurité », a-t-il annoncé.

« Nous irons de l'avant »

Si les représentants du gouvernement ne viennent pas, a expliqué l'envoyé américain : « il ne pourra pas y avoir de médiation formelle, mais nous irons de l'avant » avec cet événement. « Nous continuons à nous concentrer sur les éléments internationaux et techniques » a ajouté Perriello. Washington avait invité, fin juillet, les deux belligérants au Soudan à ce nouveau cycle de négociations pour tenter de mettre fin à cette guerre



dévastatrice qui a conduit le pays à la catastrophe depuis le 15 avril 2023.

Les forces de soutien rapide

(FSR) ont réaffirmé leur présence « inconditionnelle » à ces discussions qui auront lieu en présence de l'Union africaine et de

plusieurs autres pays de la région comme l'Égypte ou les Émirats arabes unis.

RFI